

I^{re} DIVISION.MALADIES CUTANÉES CHRONIQUES CONSIDÉRÉES
AU POINT DE VUE ANATOMIQUE.

L'organisation de la peau est complexe, et chacun des tissus dont elle se compose, jouissant de propriétés diverses, peut être le siège de maladies différentes. Je vais examiner surtout celles qu'on peut considérer comme locales. Les maladies qui reconnaissent des causes spéciales, ou des causes constitutionnelles appartiennent à la seconde division.

1^{re} SECTION. — MALADIES DE L'ÉPIDERME ET DES ONGLES.

Tissu à peu près inorganique, dépourvu de sensibilité et de vascularité, l'épiderme n'est susceptible que de séparation prématurée ou d'épaississement anormal.

A la suite des exanthèmes aigus, il se détache : c'est le phénomène nommé *desquamation*; quelquefois ce sont de grands lambeaux qui se séparent.

On a vu l'épiderme se détacher sans lésion très-manifeste des autres éléments de la peau. M. Costes nous montra, il y a plusieurs années, de larges plaques d'épiderme enlevées de l'abdomen d'un jeune mousse, qui était depuis quelques jours à l'hôpital pour un léger œdème du scrotum. Sous l'épiderme, au moment où on le détachait, existait une humidité très-marquée, sans autre altération (1).

I. — VERRUES.

On appelle *verruës* ou *poireaux* de petites tumeurs arrondies et circonscrites, solides et plus ou moins consistantes, qui s'élèvent isolément, mais en nombre plus ou moins considérable, à la surface de la peau.

Elles ont 2 à 3 millimètres de largeur et de hauteur, quel-

(1) Journ. de Méd. de Bordeaux, 1852, p. 431.

quefois davantage. Leur surface inégale, mamelonnée, est de la couleur de l'épiderme, mais plus foncée, et souvent d'un jaune-grisâtre.

Elles sont essentiellement composées d'un tissu épidermique formant des faisceaux filamenteux implantés perpendiculairement sur la face externe du derme.

Les papilles concourent-elles à la formation des verrues? C'était l'opinion très-affirmative de Leidenfrost (1). M. Er. Wilson est du même avis. Ses recherches furent faites en 1830 sur lui-même (2). Mais M. Gustave Simon, de Berlin, conteste que les papilles du derme soient toujours hypertrophiées dans les verrues. Je partage ce doute. Ces petites tumeurs sont insensibles. On peut les déchirer sans causer de douleur. Il me paraît peu probable que l'extrémité des nerfs s'allonge et fasse saillie dans le centre d'une verrue, dont le tissu a toujours une certaine consistance, bien différente de la mollesse pulpeuse des extrémités papillaires des nerfs. J'admets plutôt que des vaisseaux sanguins se développent dans le pédicule de la production verruqueuse.

Bien des fois, en procédant à la destruction de verrues volumineuses, j'ai pu étudier leur texture. En ayant préalablement entouré la base d'un petit emplâtre de sparadrap, j'ai dissocié avec la pointe d'un instrument acéré les filaments agglomérés en gerbe dont se composait l'éminence verruqueuse. Pénétrant jusqu'à sa base, en écartant les lanières provenant de cette sorte de déchirement, j'ai vu quelques légères gouttelettes de sang teindre l'extrémité interne des filaments. Je n'ai provoqué aucune douleur, à moins de dépasser la verrue. Cette opération préliminaire, qui me donnait la facilité d'étudier l'organisation de l'hypertrophie épidermique, avait pour but de laisser pénétrer, jusqu'aux couches les plus profondes, du nitrate d'argent en poudre. Ce caustique, recouvrant complètement la verrue, était lui-même enveloppé avec un second emplâtre de sparadrap. Cet appareil était

(1) *Nonnulla de epidermidis humanæ natura et morbis.* (Opera, t. IV, p. 62.)

(2) *Diseases of the skin*, p. 546.

ainsi laissé à demeure pendant quatre ou cinq jours. Après ce temps, je trouvais une croûte épaisse et noirâtre à la place de la verrue. Cette eschare se détachait peu de temps après. Alors il ne restait plus rien de la tumeur. Quelquefois j'ai vu à sa place une espèce de petite saillie rouge qu'il a fallu cautériser; c'était le lacis vasculaire central que le nitrate en poudre n'avait pu atteindre. Je n'ai nullement redouté de léser une expansion nerveuse.

Les verrues naissent principalement sur les mains; elles y sont isolées, mais elles peuvent s'y amonceler. Il est même des circonstances rares, dans lesquelles les mains et les pieds se sont recouverts d'excroissances épidermiques analogues aux verrues.

Behrends a publié l'observation d'un homme de cinquante-trois ans, qui portait aux régions palmaires et plantaires des protubérances dures, fixes, larges et comme mamelonnées, d'un blanc grisâtre, de la consistance de la corne tendre, et d'apparence verruqueuse. Leur surface, quoique sèche, saignait avec facilité; les ongles avaient pris la forme de griffes ou d'ergots. Ces excroissances rendaient pénibles la marche et la préhension des objets (1).

Des verrues nombreuses peuvent se développer à la vulve et sur la partie interne des cuisses. J'en ai vu qu'il était impossible de confondre avec les plaques ou papules de nature syphilitique. Elles furent excisées avec les ciseaux et cautérisées avec le nitrate d'argent.

Il se forme aussi des verrues sur la face et le cou; elles sont allongées et ont une base étroite, une sorte de pédicule. On peut les lier avec un fil de soie. Cette variété a reçu le nom d'*acrochordon*.

Il s'en forme aussi sur la peau du crâne; elles peuvent être allongées et comme digitées.

La cause qui engendre les verrues est inconnue. Elle est probablement locale, mais elle peut se répéter sur les points

(1) L'analyse de cette observation a été consignée dans les *Archives*, t. XIII, p. 260.

voisins de la surface cutanée, et multiplier ainsi ces éminences. M. Rennes les a vues en très-grand nombre sur le côté du tronc, se propager vers la clavicule et de là sur le bras, l'avant-bras et la main (1).

Le vulgaire suppose que le sang d'une verrue écorchée peut en produire d'autres par son contact sur d'autres régions. M. Wilson n'admet pas cette supposition.

Les verrues se flétrissent et tombent après un certain temps. On en a vu se détacher spontanément après une diarrhée abondante (2), ou par suite de l'usage du carbonate de magnésie (3), ou des préparations arsénicales (4).

Beaucoup de topiques ont été recommandés, tels sont le suc de grande chélidoine, la poudre de sabine mêlée de sous-acétate de plomb (5), etc. Les acides minéraux concentrés sont plus souvent employés; ils ont l'inconvénient de dépasser les parties sur lesquelles on les applique. M. Prosper Meynier, d'Ornans, procède à l'extirpation des verrues en arrachant successivement tous les filaments qui les composent (6).

Sous le nom de verrues on mentionne des maladies cutanées plus graves que celles dont il est question ici. Cette dénomination est alors inexacte. Il s'agit de tumeurs épithéliales, de cancroïdes, qui commencent, il est vrai, par les apparences et le volume d'une simple verrue, mais qui bientôt changent de caractère.

II. — CORS.

L'épaississement circonscrit de l'épiderme produit par une pression soutenue, porte les noms de *durillons*, *cors* ou *tylosis*.

(1) *Archives*, t. XXVI, p. 370.

(2) Cheneau; *Nouveau Journal*, t. VII, p. 188.

(3) *Journal des Progrès*, t. IV, p. 275.

(4) Lambert de Haguenau; *Journ. de Bruxelles*, 1852, t. XV, p. 232. — Rodriguez y Espinosa; *Revue thérapeutique du Midi*, sept. 1853.

(5) Thomson; *Traité de l'Inflammation*, p. 467.

(6) *Gaz. med.*, t. IV, p. 684.

Le siège de cette altération est ordinairement aux pieds et quelquefois aux mains, principalement vers les régions plantaire ou palmaire.

Il est des personnes qui y paraissent très-sujettes. Des chaussures trop étroites ou mal adaptées à la forme du pied, le maniement des corps durs, une pression accidentelle mais prolongée, peuvent donner lieu à ces indurations.

On en a distingué plusieurs espèces. La plus commune constitue le cor lamineux. Alibert l'appelle *tylosis gomphœux*. L'épiderme épaissi présente des lames pressées les unes contre les autres, parfois colorées en brun ou en noir par quelques gouttes de sang infiltré et desséché.

Si le cor présente une plus grande épaisseur au centre, la pression qu'il exerce ramollit et amincit le derme. S'il s'use au centre et y produit une perforation, le derme se tuméfie et se présente sous la forme d'une fongosité. Durlacher a décrit cette modification sous le nom de *cor neuro-vasculaire* (1).

Alibert a nommé *tylosis calleux* une altération de l'épiderme, remarquable par la dureté unie à l'épaississement.

M. Wilson a nommé cors mous, *soft corns*, des productions épidermiques développées entre les orteils. Ils résultent de la pression mutuelle des phalanges, dont les extrémités sont renflées. Ils sont sans cesse imbibés par le fluide de la perspiration. Ces cors donnent quelquefois naissance à une ulcération sinieuse qui s'étend jusqu'à la phalange. On a vu l'exfoliation de la surface de l'os en être la conséquence (2). Ces diverses sortes d'excroissances épidermiques sont très-douloureuses, surtout la dernière.

Le traitement consiste à diminuer les pressions exercées, à ramollir le cor par des immersions, par l'usage des pédilaves alcalins (3), par des emplâtres de savon ; si ces moyens

(1) *A treatise on corns, unions, diseases of the nails, etc.* London, 1845.

(2) Wilson, p. 552. — A cet ordre de lésion doit se rapporter le *mal perforant du pied*, décrit avec grand soin dans ces derniers temps par plusieurs chirurgiens français, MM. Nélaton, Vesignié, Lepiaï, etc. (*Bullet. de Thérap.*, t. XLIX, p. 203.)

(3) M. Payan a employé contre un tylosis calleux des pédilaves avec la lessive de cendres de sarments. (*Revue méd.*, 1843, t. II, p. 192.)

ne suffisent pas, on doit procéder à l'excision, mais il faut enlever toute l'épaisseur du cor, et quelquefois il est utile d'achever la séparation par le moyen d'un caustique ; le meilleur est le nitrate d'argent en poudre.

III. — ÉPAISSISSEMENT PARTIEL DE L'ÉPIDERME; PACHULOSIS.

L'épiderme peut s'épaissir sans présenter une augmentation notable de dureté. M. Gerdy jeune a vu cet état à la paume des mains et à la plante des pieds chez une jeune couturière, dont la mère présentait une disposition pareille (1).

Dans l'épidémie de Paris de l'année 1828 (acrodynie), l'épiderme de l'extrémité des doigts et des orteils s'épaississait notablement.

On voit quelquefois à la suite de l'eczéma chronique ou des ulcérations aux membres inférieurs, le nouvel épiderme, d'abord très-mince, devenir épais et comme crustacé. Il adhère peu au derme.

Si cet épaississement gêne les mouvements, on peut, avec des lotions huileuses et alcalines, détacher les lamelles les plus superficielles. Mais il faut prendre garde, d'après ce qui vient d'être dit, de ne pas détacher la totalité de l'épiderme.

Stulli rapportait, en 1826, que depuis cinquante ans une singulière maladie s'observait chez les nouveaux nés, dans un village de l'île de Malte. L'épiderme de la paume des mains, de la surface palmaire des doigts, de la plante des pieds et des talons, était très-épais, d'où résultait une surface raboteuse, inégale, et des fissures comme celles de l'écorce du liège. Aux coudes on observait un pareil épaississement. Ces surfaces ne suaient pas, ne jouissaient d'aucune sensibilité ; mais il y avait un suintement infect par les fentes de l'épiderme de la plante des pieds. Cette maladie n'était point contagieuse, mais elle était héréditaire et endémique (2).

M. Souty a présenté, en 1842, à la Société anatomique,

(1) Thèses, 1837, n° 128, p. 19.

(2) *Antologia*, dec. 1826. (*Bullet. des Sciences méd.* de Ferrussac, t. XXI, p. 96.)

un fœtus remarquable par diverses anomalies, mais principalement par celles de la peau. De larges bandes rouges ou violacées (d'un nœvus vasculaire) sillonnaient la surface du corps. L'épiderme y était épais et comme maroquiné, tandis que dans les intervalles de ces plaques saillantes, il était fin et transparent comme une pellicule (1).

IV. — ICHTHYOSE.

Le nom d'*ichthyose* a été donné à un état morbide dans lequel les téguments se montrent recouverts d'écailles sèches ayant quelque ressemblance avec celles des poissons (2).

Sauvages a spécifié l'une des formes de la lèpre sous le nom d'*ichthyosis* (3). Le peu de mots qu'il en dit laisse des doutes sur le vrai caractère de cette maladie, beaucoup mieux déterminé par Willan (4). Mais ce dernier auteur, en plaçant l'ichthyose à côté de la lèpre et du psoriasis, a subordonné au principe de sa classification un arrangement qui n'est nullement en rapport avec l'étiologie de ces affections. L'ichthyose est un état morbide étranger aux causes générales qui font naître les dermatoses squameuses. M. Rayer a très-bien compris cette différence essentielle en éloignant de cet ordre l'ichthyose, considérée par lui comme une simple hypertrophie de l'épiderme (5).

Willan et Bateman ont divisé l'ichthyose en simple et cornée; Alibert en nacrée (*nitida*), serpentine, cornée (6); Struve en *ichthyosis simplex*, *ichthyosis cornea* et *ichthyosis pergamena* (7).

Ces distinctions portent sur des apparences extérieures; mais elles ne résultent pas d'une notion exacte du siège réel et du mode de production des squames.

M. Er. Wilson a distingué l'ichthyose en vraie et fausse. Il

(1) *Bullet. de la Soc. anat.*, 1842, p. 348.

(2) ἰχθύς, poisson.

(3) *Class. X. Impetigines, Lepra, gen. XXIX. Nosol. meth.*, t. II, p. 572.

(4) *Cutaneous diseases*, t. I, p. 199.

(5) *Maladies de la peau*, t. II, p. 614.

(6) *Monographie des dermatoses*, p. 763.

(7) *Synopsis morborum cutaneorum*. Berol., 1829.

a appelé la première *xeroderma ichthyoides* (1), et la seconde *ichthyosis sebacea* (2). Il a rattaché l'une et l'autre aux altérations des follicules sébacés; mais la dernière seule doit s'y rapporter. La première est une altération propre de l'épiderme; c'est l'*ichthyose vraie*, l'*ichthyosis simplex* de Willan, l'*ichthyose nacrée* d'Alibert; c'est, anatomiquement parlant, l'*ichthyose épidermique*.

Les organes producteurs de l'épiderme, et cette membrane elle-même, sont en effet seuls affectés; et lorsque Willan fait intervenir les papilles (3) dans le développement de l'ichthyose, il paraît n'attacher à cette dénomination qu'une idée de forme, et non une indication précise de siège.

L'ichthyose épidermique est une affection purement locale; elle ne paraît liée à aucune diathèse. Elle s'est présentée sous des aspects variés. Panarole mentionne une femme dont la peau ressemblait à celle d'un serpent ou d'un poisson (4). Van-der-Wiel parle d'un enfant de dix ans dont tout le corps, à l'exception de la tête, présentait comme une enveloppe écailleuse (5). Desgranges donne l'histoire d'un jeune homme de dix-huit ans qui offrait sur la peau des membres des écailles sèches et blanchâtres ou d'un gris sale analogues à celles d'un serpent (6). Janin de Saint-Just, élève d'Alibert, a donné l'observation et la figure d'un jeune homme de dix-huit ans, dont toute la surface cutanée, excepté la face, la paume des mains et la plante des pieds, était couverte d'un épiderme épais et rugueux comme l'écorce d'un vieux chêne (7). Joubliat a présenté deux observations d'ichthyose nacrée, l'une fournie par un militaire âgé de vingt-quatre ans, et l'autre par une femme de vingt-deux ans (8). Trollet a mentionné

(1) *Diseases of the skin*, p. 589.

(2) *Ibid.*, p. 596.

(3) *Scaly papillæ*. (*Cutaneous diseases*, t. I, p. 199.)

(4) *Pentecoste*, V, obs. 9.

(5) *Obs. rar.*, cent. II, obs. 35.

(6) *Annales cliniq. de Montpellier*, t. XXXI, p. 264.

(7) *Obs. d'ichthys. nacrée*. (*Journ. complém.*, t. V, p. 220.)

(8) *Thèse sur l'ichthys. nacrée*, 1819, n° 45.

l'exemple d'une ichthyose congénitale, observée chez un enfant de six ans (1).

Ansiaux, de Liège, a vu deux individus, l'un âgé de vingt-neuf ans, l'autre de douze ans, celui-ci neveu du précédent, ayant sur les cuisses, les genoux, les jambes et diverses parties du tronc, des écailles qui tombaient et se reproduisaient successivement (2).

Cuvry a donné l'histoire d'un jeune homme de vingt-deux ans, chez lequel l'ichthyose commença presque à la naissance. Un chirurgien, appelé pour vacciner ce sujet, trouva l'épiderme très-dur et ne put réussir. Cet état s'accrut, s'étendit à toute la surface, excepté aux régions palmaire et plantaire et aux joues (3).

D'autres faits ont été publiés par MM. Rayer (4), Cazenave et Schedel (5), Lauray (6), Voilemier (7); par Alibert (8), Chiappa (9), Schmidt (10), Lintermann (11), Gall (12), Martin (13), Green (14), Mansfeld (15), Banks (16), Er. Wilson (17), etc.

J'ai vu quelques exemples d'ichthyoses.

I^{re} OBSERVATION. — Un jeune garçon de sept ans, assez fortement constitué, d'un tempérament lymphatique, natif de Bordeaux, avait offert dès l'âge de deux ans une altération de la peau, principalement apparente sur les membres supérieurs, sur l'abdomen, les lombes et

(1) *Compte rendu des travaux de la Soc. de Méd. de Lyon*, 1820. — *Nouveau Journ.*, t. X, p. 217.

(2) *Bullet. des Sciences méd.* de Férussac, t. XV, p. 289.

(3) Heur.-Car.-Jul. de Cuvry; *De ichthyosi*. Berolini, 1838, p. 27.

(4) *Maladies de la peau*, t. II, p. 629.

(5) *Maladies de la peau*, p. 389.

(6) Thèses de la Faculté de Paris, 1837, n^o 224, p. 12.

(7) *Gaz. des Hôpit.*, 1846, p. 534.

(8) *Monographie des dermatoses*, p. 766.

(9) *Revue méd.*, 1829, t. I, p. 385.

(10) *Descriptio ichthyosis corneæ congenita*. Bremæ, 1830.

(11) *De ichthyosi*. Berolini, 1833.

(12) *De ichthyosi*. Halæ, 1837.

(13) *Med. and Phys. Journ.*, t. XLI, p. 149.

(14) *Pract. Compend. of the diseases of the skin*. London, 1835, p. 340.

(15) Cuvry, p. 41.

(16) *Dublin quarterly Journ. of med. Sc.*, 1851, aug., p. 80.

(17) *Diseases of the skin*, p. 590.

les membres inférieurs. On y voyait des squames larges, dures, sèches, d'un blanc-grisâtre, comme imbriquées. Ces squames, examinées avec attention, étaient évidemment formées par l'épiderme épaissi et condensé. Nous en détachâmes plusieurs, et nous ne vîmes au-dessous ni rougeur ni aucun autre indice d'altération du corps muqueux, des papilles ou du derme. Sur les régions antérieure et postérieure du thorax, à la nuque, la peau était couverte de petites écailles, sèches et comme farineuses. La face, excepté vers les pommettes, le pénis, la paume des mains et la plante des pieds étaient absolument exempts de squames. Le malade se plaignait d'un très-léger prurit dans les parties qui en étaient le plus recouvertes.

Cet enfant avait été porté à l'hôpital le 4^{er} juin 1849, présentant des symptômes de choléra. Il fut bientôt rétabli. Il prit quelques bains, qui diminuèrent le nombre des squames.

II^e OBS. — Un forgeron, âgé de vingt-deux ans, natif de Fongères (Ile-et-Vilaine), venant de Nantes, fut reçu, en décembre 1854, pour une bronchite intense qui, au bout de quelques jours, diminua, puis cessa. Cet individu était atteint depuis l'âge de six mois d'une ichthyose sur la face et les membres. Ceux-ci présentaient les squames les plus larges et les plus épaisses du côté de l'extension. Ces parties étaient parfois le siège d'un prurit assez vif, surtout la nuit. Les bains parurent assouplir la peau; mais il n'en fut donné que quelques-uns.

III^e OBS. — Jean P..., laboureur, âgé de quarante-neuf ans, natif de Montazeau (Gironde), d'une forte constitution, mais de petite stature, fut admis à l'hôpital, en mars 1850, pour une douleur rhumatismale très-forte qui occupait l'épaule droite. Nous fûmes frappés de l'état de la peau des deux membres supérieurs et de toute la partie postérieure du tronc. Les squames de l'ichthyose y étaient très-prononcées. Cette maladie datait de peu de temps après la naissance. Ce sujet en rapportait l'origine à une envie de morue qu'aurait eue sa mère pendant qu'elle le portait. Les bains sulfureux furent employés, principalement à cause de l'affection rhumatismale; la peau n'en fut que légèrement modifiée.

IV^e OBS. — Une jeune demoiselle, très-bien constituée, est sujette à des attaques de dyspnées extrêmement intenses, dues à un emphysème pulmonaire. Cette maladie se lie à une dysménorrhée et éclate aux approches de la période menstruelle. Les membres inférieurs, principalement du côté de l'extension, et les membres supérieurs, d'une manière moins prononcée, présentent un état rugueux de la peau, une sécheresse, une épaisseur très-sensible de l'épiderme. Les squames sont séparés par des sillons dirigés en divers sens, laissant des espaces